La Courgette Solidaire - Les AMAPs des LILAS

FICHE D'ADHÉSION

adhésion possible en ligne sur HelloAsso →

Type adhésion	**15 euros** ☐ **adhérent.e** ou ☐ **intermittent.e**
Prénom et Nom	
Adresse	
e-mail	
Téléphones	
Date d'inscription	/ /
Mode de règlement	☐ chèque ☐ espèces
AMAPS	☐ Poivron ☐ Tomate ☐ Cocotte ☐ Biquette ☐ Abeille ☐ Tartine ☐ Côtelette ☐ Verger
Signature de l'adhérent.e	

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

L'adhérent.e autorise l'association La Courgette Solidaire à le.la photographier et le.la filmer dans le cadre des différents événements que l'association organise (distributions, visites à la ferme, assemblée générale). En autorisant l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'association, actuelle ou future et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association, l'adhérent.e autorise expressément La Courgette Solidaire à en faire usage pour la presse, expositions, publications électroniques (email, newsletter, Facebook, site web), projections publiques (type forum des associations) et promotion de l'AMAP en général. La Courgette Solidaire de son côté s'interdit expressément de procéder à une exploitation des visuels susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'adhérent.e, ni d'utiliser les documents objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Elle tiendra à disposition de l'adhérent.e un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande. L'adhérent.e renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image ou rémunération et à toute action à l'encontre de La Courgette Solidaire qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image dans le cadre précité. Autorisation soumise au Droit français - Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

☐ **n'autorise pas** l'utilisation d'image décrite ci-dessus

La Courgette Solidaire **Les AMAPs des LILAS**

Association loi 1901

REÇU D'ADHÉSION

(à remettre à l'adhérent / intermittent)

Type d'adhésion	☐ **adhérent.e** **ou** ☐ **intermittent.e**
Prénom et Nom	
Date d'inscription	/ /
Mode de règlement	☐ chèque (à l'ordre de La Courgette Solidaire) ☐ espèces
Montant	**15 euros**
Accord pour droit à l'image	☐ oui ☐ non
Signature La Courgette Solidaire	

Adhérent : cotisation valable 1 an de date à date. Elle permet de prendre un contrat à une ou plusieurs Amap gérées par l'association et de racheter un panier non pris d'une autre Amap en fin de distribution.

Intermittent : cotisation valable 1 an de date à date. Elle permet de vous présenter à la fin des distributions afin de racheter un panier non récupéré par un adhérent (toutes Amaps sauf le miel). L'argent ainsi récolté permet de financer les paniers solidaires destinés aux personnes ayant des difficultés financières. Vos coordonnées sont disponibles sur le site de l'association, afin que les adhérents qui souhaitent « revendre » un panier, vous en informent. Vous serez prioritaire pour vous inscrire dès le démarrage de la prochaine saison, dans chacune des Amaps.